



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense

Question écrite n° 7555

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la marche des transsexuels, qui a réuni à Paris environ 400 personnes autour de la dénonciation de la « psychiatisation » du regard porté sur leur singularité et de leur prise en charge médicale. Le transsexualisme est inscrit depuis 1996 dans la liste des troubles de l'identité sexuelle par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et, à ce titre, toute démarche de « transition » pour changer de genre doit passer sous les fourches Caudines d'un suivi psychiatrique. Il souhaite connaître son opinion sur cette question.

Texte de la réponse

La question de la qualité des soins médico-chirurgicaux et de l'accompagnement psychologique des personnes transgenres constitue un sujet de préoccupations pour les pouvoirs publics. Le Gouvernement souhaite que la prise en charge de ces personnes en France soit la plus efficace possible. Un travail de réflexion auquel sont associés les représentants des associations concernées est actuellement mené. C'est pourquoi, le Gouvernement a demandé à la Haute Autorité de santé d'effectuer une évaluation de la prise en charge actuelle et de proposer des perspectives d'évolution de celle-ci. La publication de ce travail est prévue au cours du premier semestre 2009.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7555

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6301

Réponse publiée le : 24 février 2009, page 1872